



Certificat d'accréditation

N° : 1-1-040 Rév 00

L'Organisme Algérien d'Accréditation (ALGERAC), crée par décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, atteste que :

Entreprise Nationale De Forage EPE/ENAFOR/SPA

Adresse : Z.I Bir Messaoud, BP N° 211 HASSI MESSAOUD - OUARGLA

Possède les compétences requises pour effectuer des activités d'étalonnage conformément à la norme ISO/IEC 17025 : 2017 et aux règles d'application d'ALGERAC.

La portée d'accréditation et les sites concernés sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

ALGERAC est signataire des accords de reconnaissance multilatérale avec l'European co-operation for Accreditation EA-MLA et des accords de reconnaissance mutuelle avec l'International Laboratory Accreditation Cooperation ILAC-MRA.

La Directrice Générale

Date de prise d'effet : 24/06/2025

Date de fin de validité : 23/06/2029



BOULSNANE Wafa



ANNEXE TECHNIQUE**Rév 00 : 24/06/2025**

L'Organisme Algérien d'Accréditation atteste que :

Nom : Entreprise Nationale De Forage EPE/ENAFOR/SPA

Adresse : Siège sociale Z.I Bir Messaoud BP N° 211 HASSI MESSAOUD-OUARGLA.

Satisfait aux exigences de la norme **ISO/IEC 17025 :2017** et aux règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'étalonnage, pour son site et unités techniques suivants :

SITE CONCERNÉ	Laboratoire instrumentation et métrologie SPA ENAFOR Adresse : Siège sociale Z.I Bir Messaoud BP N° 211 HASSI MESSAOUD-OUARGLA. Contact : NEMOUCHI Hocine Tél : 029 74 13 02/03 Fax : 029 74 13 05 Adresse électronique : hnemouchi@enafor.dz
----------------------	--

Unités techniques concernées : Laboratoire -Pression.

Cette accréditation est la preuve de la compétence technique du laboratoire pour les activités susmentionnées et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté.

(cf. communiqué conjoint ISO/ILAC d'Avril 2017)

Date de prise d'effet le : 24/06/2025

Date de fin de validité le : 23/06/2028

**Pour le Directeur Général et par délégation
Chef de Département
ZEROUKI Meriem**

Cette annexe peut faire l'objet de modification, dans ce cas la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment émise.

- **Pression :**

Objet soumis à l'étalonnage	Mesurande	Etendue de mesure	Incertitude élargie	Principe de Mesure Référence de la méthode	Moyen d'étalonnage (Equipement, étalon)	Prestation en Laboratoire (L) et ou sur Site (S)
Manomètre Analogique/ Numérique	Pression relative	$0 < Pr \leq 200$ bar	0,32 bar	Etalonnage par Comparaison Procédure (MO 01-02)	Manomètre Numérique + Générateur de Pression hydraulique	(L)
		$200 < Pr \leq 700$ bar	0,66 bar			
	Hydraulique	$700 < Pr \leq 1000$ bar	1,50 bar			

Pr : pression relative,

Portée Fixe : « Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les étalonnages en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode ne sont pas autorisées ».

***Calibration and Measurement Capability (CMCs) déclarés par le laboratoire :** est l'aptitude en matière de mesures et d'étalonnages disponible pour les clients dans des conditions normales :

- Les (CMCs) sont exprimés en termes de :
- Mesurande ou matériau de référence ;
- La méthode ou la procédure d'étalonnage ou de mesure, le type d'instrument à étalonner ou de matériau à mesurer ;
- L'étendue de mesure et les paramètres additionnels le cas échéant ;
- L'incertitude élargie rapportée est basée sur une incertitude type composée multipliée par un facteur d'élargissement k , fournissant une probabilité de couverture d'environ 95 %.
- L'incertitude élargie est donnée avec un maximum de deux chiffres significatifs

Responsable d'accréditation
FERRAH Billel